

YVES PAGÈS

Encore heureux

EXTRAIT



ÉDITIONS DE L'OLIVIER

Au bénéfice du doute

EXPOSÉ DES MOTIFS

première série

Attendu que Lescot Bruno était âgé de cinq ans au moment des faits ayant motivé la première plainte à l'origine de l'affaire qui fait ici l'objet de notre examen ;

Attendu que le mineur Lescot Bruno, domicilié au 2 bis rue Chapon, dans le troisième arrondissement de Paris, était alors inscrit en grande section à l'école maternelle du 25 de cette même rue ;

Attendu que les lointaines prémices du cas qui nous occupe ont été dûment signalées par écrit à Roger et Mireille Lescot, parents dudit Bruno, dès la fin octobre de l'année 1967, suite à des traces de morsure sur les membres inférieurs d'une certaine Valentina Uribe, scolarisée dans la même classe que le susnommé garçon ;

Attendu que Bruno, désigné comme l'auteur probable de cette atteinte corporelle par Mlle Henriette Bucquoy, sa maîtresse d'école, a refusé de répondre par l'affirmative ou la négative à toute question mettant en cause sa responsabilité ;

Attendu qu'à l'issue d'une confrontation entre les deux parties adverses – Bruno et Valentina – dans le bureau de Mme Raymonde Duprat, chef de l'établissement, la jeune victime a aussitôt pris la défense de son camarade en reportant la faute sur « des esprits méchants qui [lui] ont fait des saletés plein les jambes pendant [son] cauchemar d'hier soir » ;

Attendu que les géniteurs concubins de Valentina, Tomás Uribe et Inés Ortiz, respectivement traducteur et interprète en langue hispanique, prévenus par téléphone de la tournure inquiétante que prenait désormais l'incident – les traces suspectes sur le bas du corps de leur fille, le démenti non moins suspect de cette dernière et le vœu de silence du suspecté numéro un – n'ont pas paru prendre ces « infantiliages » (*sic*) au sérieux, n'exigeant aucune mesure disciplinaire contre Bruno ou supplément d'enquête auprès des élèves présents non loin des urinoirs où la voie de fait semble avoir eu lieu ;

Attendu que, dès le lendemain de sa déclaration, Valentina a demandé audience auprès de la directrice pour se repentir d'avoir menti, non sous l'influence menaçante de Bruno, l'agresseur présumé, mais bien au contraire parce qu'il aurait été malaisé pour cette fillette d'expliquer devant « son préféré ami » que les marques imprimées jusqu'au sang sur ses cuisses étaient rien moins que des « suçons qu'[elle] aime bien [se] faire toute seule ! Et alors quoi, chacun sa vie » ;

Attendu que plusieurs éléments à charge sont venus peu après étayer la suspicion à l'égard du jeune Lescot, repris dès la semaine suivante en flagrant délit de sévices sur plusieurs de ses congénères du sexe opposé, deux d'entre elles, Sophie Bergeac et Nathalie Cerdan, ayant bien voulu témoigner à charge, et cela preuves à l'appui ;

Attendu que la première, Sophie, a exhibé une triple griffure de plus de vingt centimètres au bas du dos à l'issue d'un jeu de saute-mouton interrompu exprès par « la faute à Bruno » ; et que

EXPOSÉ DES MOTIFS

la seconde, Nathalie, a gardé pour mémoire la poignée de cheveux que le même lui aurait arrachés lors d'une partie de colin-maillard, « euh non, de déli-délo sous les portemanteaux », à moins que ce ne soit « un chat perché dans le réfectoire » selon le petit Nordine ou « un cochon pendu dans le vestiaire des maîtresses » selon la benjamine Christelle, ce dernier point litigieux demeurant difficile à trancher ;

Attendu que ces récidives blessantes, visant chaque fois des demoiselles de son âge, ont fait l'objet d'un rapport écrit dont un duplicata fut remis en mains propres à la mère de Bruno le 10 novembre 1967, veille de la commémoration de l'armistice ayant mis fin à la Première Guerre mondiale, duplicata auquel était jointe une convocation du chef de famille afin d'envisager, avec le personnel enseignant et sous l'autorité de Mme Duprat, l'ensemble des moyens à prendre en considération pour faire cesser les débordements répréhensibles du perturbateur ;

Attendu que, si l'on est en droit d'appeler un chat un chat, la fréquence de ces incidents s'apparentait déjà à une inclinaison délictueuse chez le jeune fauteur de trouble dont la qualification légale ne pourrait indéfiniment être écartée, sous-estimée ou différée, surtout s'agissant de violence intentionnelle sur les zones sensibles de personnes mineures ;

Attendu que M. Roger Lescot, père de Bruno, arguant d'un déplacement professionnel à l'étranger, a informé *in extremis* par téléphone la directrice de la Maternelle qu'il se voyait contraint de repousser leur rendez-vous, mais s'est refusé à proposer une date ultérieure eu égard aux imprévisibles aléas d'un voyage d'ethno-sexologie dans le nord du Niger, « parce que ce genre

de mission, voyez-vous madame, on sait quand ça commence, mais on ne sait pas où ça finit » ;

Attendu que les familles plaignantes, Bergeac et Cerdan, montraient de légitimes signes d'impatience face au peu de considération manifestée envers les gestes offensants avec intention de nuire dont leurs filles avaient été les objets non-consentants ;

Attendu que la première concernée chronologiquement parlant, la ci-devant prénommée Valentina, a fait savoir par l'entremise de ses parents qu'elle était prête à contredire publiquement les « bobards de Sophie et Nat, ces sales menteuses qui sont jalouses à cause que Bruno [lui] a promis juré craché dans les toilettes d'épouser un jour la langue espagnole » ;

Attendu que parmi les branches paternelle ou maternelle de la parenté directe de Bruno on dénombre pas moins de six maîtres ou maîtresses d'école des deux sexes, ce qui pourrait être invoqué, à tort ou à raison, comme une circonstance atténuante, mais risque aussi d'apparaître comme une allégation hors sujet ;

Attendu que, faute de pouvoir contester la réalité de l'empêchement majeur prétexté par le père du suspect, sa façon désinvolte d'en faire état, laissant libre cours à des sous-entendus scabreux à propos d'une soi-disant mission de sexologie ethnique, touchait aux limites de l'irresponsabilité parentale, d'autant que, lors de ce bref entretien téléphonique, M. Roger Lescot n'a pas clairement condamné l'inconduite de son fils, ni envisagé la moindre réprimande verbale ou concrète – mise sous séquestre de ses jouets, privation tangible d'un repas – pour le dissuader de soumettre encore ses pairs à de tels outrages ;

EXPOSÉ DES MOTIFS

Attendu que la grand-mère maternelle de Bruno, Mme Renée Pouget, institutrice depuis plus de trente-cinq ans – dont trente-trois aux côtés de son mari, René Pouget, ancien directeur du Primaire de la rue de Charenton (Paris XII^e), promu dix ans avant sa mort, en 1966, dans un autre établissement, rue des Vertus (Paris III^e) –, était encore, à l'époque des méfaits ici circonstanciés, affectée au Cours Préparatoire de l'école dirigée par feu son époux ;

Attendu que les familles plaignantes, Bergeac et Cerdan, voyant que leurs demandes de sanction avaient de grandes chances, si l'on ose dire, de rester lettres mortes, s'étaient décidées à rédiger une pétition en tant que parents d'élèves afin de protester contre le « laxisme scandaleux des autorités éducatives » envers celui qui depuis la rentrée faisait peser par l'usage démesuré de sa force une menace latente sur l'intégrité physique des fillettes scolarisées rue Chapon, et ceci au mépris du droit à la protection des plus faibles ;

Attendu que, vu l'absence du tuteur légal de l'incriminé, sa grand-mère a alors proposé de rencontrer la maîtresse attitrée de Bruno afin de lever avec sa collègue tous les malentendus qui avaient si inutilement envenimé la situation jusque-là, « parce qu'entre gens de bonne volonté il n'y a pas de raisons qu'on n'arrive pas à recoller les morceaux » ;

Attendu que le séjour de M. Roger Lescot aux confins du Niger oriental semble bel et bien attesté, ayant donné lieu à un article figurant au sommaire de la revue *Études d'ethnographie appliquée* qui devait paraître en juin 1968, article dont il n'a hélas pas été possible de retrouver trace, étant donné la non-parution

dudit numéro « spécial francophonie(s) » suite à une cessation prolongée du travail chez l'imprimeur, les transporteurs, les diffuseurs, les correcteurs et les contributeurs de ce périodique de sciences humaines publié sous l'égide du CNRS, dont le siège était occupé à l'époque des fameux événements par un « Comité d'action pour une recherche au service des travailleurs » ;

Attendu que les familles plaignantes, Bergeac et Cerdan, bientôt approuvées par près d'une dizaine de pères et mères ayant conjointement apposé leur paraphe au bas d'une lettre ouverte rappelant l'Éducation nationale à ses « devoirs de porter assistance à la jeunesse en danger » sous le sobre intitulé *Rappel à l'Ordre!*, exigeaient que soient prises, dans les plus brefs délais, des mesures de rétorsion concrètes envers cet « éner gumène » que l'évidence même désignait comme l'unique coupable ;

Attendu que, si l'on examine sa racine étymologique, le mot « éner gumène » a beau provenir de deux sources distinctes – soit du latin ecclésiastique (*energumenos*), soit du grec antique (*energoumenos*) –, son sens premier revient au même : « celui qui est possédé du démon », d'où un certain abus de langage quant à la qualification des faits reprochés à Bruno dans l'emploi de ce vocable comme le fera remarquer plus tard le professeur à la Sorbonne et père de l'enfant ainsi diffamé, M. Roger Lescot ;

Attendu que le premier lundi de décembre au matin, sous l'influence apaisante de sa grand-mère, alias « mémé Renée », passée la veille au domicile de son petit-fils aîné pour le ramener à de meilleurs sentiments, et selon un protocole négocié officieusement entre elle et Mlle Bucquoy – deux institutrices issues de la même promotion de l'École normale en 1931 –, Bruno a

EXPOSÉ DES MOTIFS

condescendu, bon gré mal gré, à présenter ses excuses publiques en classe auprès des innocentes camarades qu'il avait arbitrairement attaquées : « Désolé Sophie et Nat, c'est pas bien ce que j'ai fait... Même si vous aussi, mais je regrette... » ;

Attendu que ce même jour, vers 16 h 30, Mireille Lescot, soucieuse de savoir si son fils avait bien exécuté sa promesse et demandé pardon, était venue le chercher à la sortie de la Maternelle en compagnie de Romain, son petit frère d'à peine dix mois, ayant dû pour ce faire donner congé à la nounou qui s'en charge d'habitude et prévenir son employeur, une agence de photographie où elle exerce comme « assistante à la mise au point », qu'il lui fallait quitter son poste plus tôt pour des impératifs d'ordre privé ;

Attendu que Bruno, retenu dans le bureau de la directrice qui voulait le féliciter d'avoir fait amende honorable et classer l'affaire sous réserve que « ça ne se reproduise plus, tu entends, plus jamais », n'avait pu s'empêcher d'avouer sa rancœur subsidiaire : « D'accord madame, je le ferai plus, mais comme Sophie et Nat, elles ont fait pareil sur Valentina, alors c'est pas juste qu'on n'embête que moi... et pas ces deux rapporteuses ! »

Attendu que, pendant ce conciliabule entre Mme Duprat et Bruno, la mère de ce dernier, qui se faisait un « sang d'encre » devant la porte de l'école, semble avoir été prise à partie par la grande sœur de Sophie Bergeac, scolarisée en CM2 à la Primaire voisine du 24 rue de Montmorency ;

Attendu que cette moquerie irrespectueuse, sur l'air de « C'est la mère Mireille qui a perdu son rat », serait demeurée sans suite – un simple éclat de voix puérile –, si d'autres adultes n'y avaient fait chorus, dont un groupe de mamans à bout de nerfs, reprochant

à « m'dame Lescot » d'exercer sa fonction maternelle de façon « mauvaise », « indigne », sinon « putative » auprès de ce petit « mal élevé » et « faux jeton par-dessus le marché », ce qui semble avoir ému l'admonestée jusqu'aux larmes, émotion lacrymale dont Bruno, accouru dix minutes plus tard, fut hélas l'inopportun témoin ;

Attendu que, face aux pleurs de sa mère, le fils Lescot a d'abord paru perplexe, puis tétanisé, puis soucieux d'en connaître les motifs et, une fois renseigné à ce sujet, rattrapé par une humeur vindicative, ponctuée de crachats à l'évocation des sœurs Bergeac, de tels rejets salivaires associés à ce patronyme maudit augurant le pire ;

Attendu que, toute vérification faite auprès de la bibliothèque de l'Université René-Descartes, l'article de Roger Lescot, faute d'avoir jamais paru en sa langue initiale, existe cependant dans sa version hispanique – *Cortar y cortejar en el meandro del Níger* – intitulé qui doit à peu de choses près se traduire comme suit : *Tatouages et ramages dans le Niger oriental* –, agrémenté d'un sous-titre plus explicite – *Escarificaciones iniciáticas y galanteo erótico en las futuras esposas del pueblo Peul* –, qui donne une fois rendu à son français d'origine : *Scarifications initiatiques et pavanés érotiques chez les futures épouses du peuple Peul* ;

Attendu que Valentina a été informée le soir même des propos désobligeants visant la mère de Bruno, à l'écoute du récit partisan de son propre père, témoin de la rixe verbale devant les portes de la Maternelle, sans que Tomás Uribe ait jugé utile de préciser à sa fille que, sous prétexte de voler au secours de Mireille Lescot, il s'était permis de traiter sans discernement l'assemblée des conjurées présentes de « bande de nonnes fascistes » (*sic*) ;

COUPURES DE PRESSE

première série

[...]

Un jeune autonome baisse le masque :
« La lutte armée... a déjà commencé! »

Cette image a bouleversé les téléspectateurs français : une horde de vandales à l'assaut du commissariat de la place Saint-Sulpice. En première ligne, un jeune émeutier en tenue de combat : lunettes de ski sur les yeux et foulard au bas du visage. Il se détache du groupe, tandis que les projectiles pleuvent sur le poste de police. Face à lui, un civil qui n'a pas eu le temps de se réfugier à l'intérieur et se voit soudain encerclé à vingt contre un, sans doute plus. Sur le point d'être lapidé, l'agent n'a plus le choix, il sort son arme de service. Ainsi tient-il en respect, pour quelques secondes encore, la bande d'autonomes armés de boulons et de manches de pioches. Et surtout le plus avancé d'entre eux qui, braqué par le canon du pistolet, stoppe net sa course folle. Un duel immobile s'engage, aux allures de western métropolitain, entre les deux protagonistes : l'enragé hirsute ouvre son blouson face au gardien de la paix et lui crie : « *Tire, vas-y tire!* » À ce geste de défi insensé, il faut ajouter un détail supplémentaire : sur sa chemise en jean délavée, l'adolescent sans foi ni loi portait ce jour-là un autocollant de la Croix-Rouge. Et sur ce cœur adhésif, on pouvait lire ces mots : OFFREZ VOTRE SANG. Le policier a-t-il eu le temps d'apercevoir ce détail insolite ? Peu

importe, on sait seulement qu'il n'a pas tiré et que, reculant sous les huées alentour, il a fini par se réfugier auprès de ses collègues. Épilogue heureux d'une scène qui a fait depuis la couverture de la plupart des quotidiens de la presse nationale.

Nous avons retrouvé la trace du Gavroche de l'autonomie qui a bien voulu répondre aux questions de Jean-Paul Delbois, notre reporter, dans un café non loin de la faculté de Jussieu. Habitué précoce des « *manifs bastons* », des « *concerts sauvages* » et autres « *opérations basket* » (razzias collectives chez l'épicier du coin), Thierry se targue d'avoir 17 ans. On lui en donnerait un ou deux de moins, mais croyons-le sur parole. Côté études : « *Moi, chaque année, c'était zéro pointé... alors j'ai arrêté les frais!* » ; côté situation familiale : « *Mes vieux... moins je les vois, mieux on se porte.* » On n'en saura guère plus : un père réfugié espagnol qui « *s'est tiré là-bas* » après la mort de Franco, une mère célibataire qui « *fait la maîtresse d'école* » en grande banlieue. Peu proluxe sur sa vie personnelle, ce fils unique préfère dire « *nous* » au nom de ses « *camarades de lutte* ». Qui sont-ils ? « *De jeunes prolétaires qui refusent l'esclavage salarié* », même si ces grands mots sonnent creux dans sa bouche grimaçante. Il a beau se hausser du col en prophétisant une « *offensive sur tous les fronts pour foutre en l'air votre société crevarde* », faut-il vraiment prendre au sérieux ses slogans stéréotypés ? Entre fanfaronnade révolutionnaire et désespérance sincère, on le sent mal à l'aise dans son rôle d'apprenti idéologue. Et pourtant, au terme de cet entretien exclusif, le jeune assaillant du commissariat a accepté de prendre la pose à visage découvert sur le campus où l'agitation étudiante a débuté cet hiver. Mêmes rangiers cabossés, même jean déchiré, même blouson en skäï, même foulard, même autocollant que ce jeudi 15 mai : « *Ben ouais, quand le civil a sorti son flingue, le mec en face c'était moi!* »

Avant de reproduire ses propos – faisant l’apologie d’une violence qu’il est hors de question ici de cautionner –, rappelons que c’est bien grâce au sang-froid exceptionnel du fonctionnaire de police, promis au pire des lynchages place Saint-Sulpice, qu’un drame a pu être évité, et la vie de ce mineur en rupture de ban préservée.

En quelques phrases, le gringalet aux mèches rebelles me brosse à gros traits sa philosophie de l’existence: « *Le lycée, c’est déjà l’usine pour fabriquer des moutons. Si on ouvre sa gueule, on est puni, viré, réorienté, et puis direct dans une filière pouvelle, mais moi je regrette rien. Passer dans la classe supérieure, c’est pas mieux, l’ennui à perpète. Et au bout du tunnel, tu finis par bosser huit heures par jour jusqu’à la retraite en oubliant le droit de vivre. Leurs diplômes, avec la crise, ça sert plus à rien, juste une carotte pour mieux te bastonner après avec un salaire merdique. À moins d’accepter d’être un petit chef au service du système. Alors autant se barrer tout de suite et récupérer des espaces de liberté ailleurs. C’est ça l’autonomie, qu’on s’organise un futur par nous-mêmes.* » Pour reprendre la balle au bond, je m’étonne de sa présence à Jussieu... Lui qui n’est ni bachelier ni étudiant, et pas peu fier de ses échecs scolaires, en quoi cette grève le concernait-elle? « *La fac, ça devrait être ouvert à tous. Et quand y a un mouvement, c’est là que ça devient un lieu de rencontres où on apprend plein de trucs, où on s’échange des expériences. À Jussieu, justement, on a imposé que dans les AG tout le monde puisse prendre la parole, pas que les étudiants encartés, les gars des LEP aussi, les fils d’immigrés, ceux des foyers de jeunes travailleurs ou les camarades qui vivent dans des squats. Et c’est ça qui fait peur au gouvernement, une université vraiment populaire.* »

Vaste programme : transformer nos facultés en cours des Miracles.

Comme si la liberté d'expression consistait à piller un laboratoire, casser les ordinateurs ou jeter des armoires par les fenêtres... Tout en cherchant ses mots, il me nargue d'un rire nerveux. *« Ça c'était pour nous défendre contre les charges de flics. Quand on fait des barricades, faut bien du matos, quoi! »* Sauf qu'en la circonstance les étudiants non plus n'avaient pas l'air d'accord. J'enfonce le clou : vous avez même eu de sévères accrochages avec les militants de l'UNEF. *« Tout service d'ordre est au service de l'ordre! Les syndicaux, eux, s'ils ont besoin d'un SO, c'est pour défendre leurs magouilles politicardes. Nous, on a la rage du vécu, c'est pas pareil. »* Il est temps d'évoquer Alain Bégrand, victime d'une chute hélas mortelle peu après l'intervention de la police. Est-ce qu'il faisait partie des autonomes? *« Pas vraiment, mais on le connaissait, ça faisait une semaine qu'il zonait dans les parages. Dans Le Figaro, ils ont écrit qu'il se défonçait à l'éther... Sous-entendu, un drogué de moins, bon débarras. Alors qu'en vrai c'était un apprenti boulanger, viré de partout, même des centres d'hébergement. À Jussieu, y en avait plein des comme lui, chômeurs ou en intérim, qui attendaient qu'il se passe un truc... Nous, on a juste allumé la mèche pour que ça pète vraiment. »*

Exalté par sa métaphore incendiaire, il évoque *« Bastien et Frédo »*, deux mineurs d'à peine quinze ans qui, ce jour-là, se sont fait arrêter pour avoir *« cramé un car de flics »*. À l'en croire, comme par hasard, ils sont innocents : *« C'est pas eux, mais vu qu'ils étaient déjà fichés pour s'être enfuis du centre de placement, cette fois, ils se sont pris un maximum aux Flags. Soi-disant des civils les auraient vus jeter des ras-le-bol sous le fourgon, sauf que moi je sais que ça s'est pas passé comme ça... »* Quel ras-le-bol? Encore une métaphore? Ça mérite éclaircissement. *« Un ras-le-bol, c'est une espèce de grenade qu'on fabrique nous-mêmes, avec du chlorate qu'on trouve dans n'importe quel désherbant et un peu de sucre. »*

Bref, je vais pas vous faire un dessin... » Très calé en ces matières inflammables, notre chimiste amateur! Dois-je comprendre que c'est lui, le pyromane en question? Inutile d'insister. Son clin d'œil suffit. Et voilà notre diabolotin soudain aux anges, ravi de s'accuser à mots couverts pour mieux blanchir ses petits protégés. D'où lui vient une telle haine viscérale? Ce goût de l'affrontement permanent? Depuis quand s'est-il enrôlé dans cette « guerre sociale » qu'il appelle de ses vœux? Je cherche le mythe fondateur... La bande à Baader peut-être? « Bof, à l'époque j'étais encore musique planante, Planet Gong et tout, c'était pas mon trip la baston. Ce qui m'a fait speeder, c'est la mort de Lucien Melyon, un lycéen antillais assassiné par des vigiles à l'hippodrome de Pantin, juste parce qu'il avait pas de quoi se payer la place de concert et qu'en plus il était noir! Là fallait réagir et quand j'ai su qu'une action clando était prévue au Bataclan, j'y suis allé. On a déboulé à une centaine, y a eu une bataille rangée avec les gros bras du KCP et au final ils se sont pris la pâtée. » Attention, j'ai ouvert la boîte de Pandore! Le voilà soudain intarissable sur ses faits d'armes ultérieurs, toujours pour la bonne cause: boycott de la Coupe du Monde en Argentine, marée noire en Bretagne, grève des foyers Sonacotra. Promis juré craché, il se sent « vachement solidaire », même les « manif traîne-savates on y va » mais à condition que ça dégénère pour « briser la routine du quotidien » et les vitrines qui vont avec, comme le 23 mars 1979, lors de la marche des sidérurgistes. Notre tête brûlée a réponse à tout: « L'argent et la marchandise, ça nous étouffe... » Cognier, fracasser, détruire, mais pour construire quoi à la place? Espère-t-il encore une société idéale? « S'en fout du baratin trotskard ou du goulag à visage humain des stals... On va pas l'attendre mille ans leur Grand Soir, c'est là tout de suite ou jamais. La fraude dans le métro, par exemple, c'est de la résistance au

quotidien. Et nous, pour imposer la gratuité totale, on a saboté 500 poinçonneuses automatiques, ça au moins c'est concret, et super fastoche avec la résine Sintofer. Faut se donner les moyens, comme l'année dernière au Crous de Tolbiac, grève des tickets, tout le monde a bouffé à l'œil, étudiant ou pas, étranger ou pas. Pareil pour se loger, suffit d'occuper les maisons vides.» On dirait l'inventaire à la Prévert de la délinquance juvénile – larcins, resquilles, grivèleries, effractions, etc. –, mais lui appelle ça de la «*récup'*» ou mieux encore des «*autoréductions... contre la vie chère*». Et cela avec un aplomb désarmant qui laisse pantois. Maintenant qu'il a éclusé son deuxième demi-panaché, est-il toujours d'accord pour une photo-souvenir? «*Pourquoi pas... bon ben ouais.*» Reste à trouver le décor adéquat. Pas de souci, il a son idée. Je n'ai plus qu'à lui emboîter le pas. Nous voilà déambulant sur l'esplanade de Jussieu. Pour rompre le silence, je lui demande si, tout de même, l'engrenage de la violence, ça ne lui fait pas peur. Il fait halte devant un tableau d'affichage où une main anonyme a écrit à la bombe de peinture: LUTTE ARMÉE AVEC LA CGT. Et lui de commenter, mi-laconique mi-goguenard: «*Ça, c'est la réponse à votre question, rien à ajouter.*» Comment dois-je l'interpréter? Au pied de la lettre? Ou comme une bravade de plus? En chemin, d'autres graffitis témoignent des événements de la semaine dernière: LES SMICARDS EN PÉTARD, mais aussi SOUS LE BÉTON, L'AMIANTE sans oublier ALLEZ AU BOULOT, BANDE DE ROBOTS. Quelques mètres plus loin, il avise une ultime inscription – BIENVENU AUX SÈTIÈME CIEL – sur les portes entrouvertes d'un ascenseur en panne. «*Et celui-là, c'est de moi... Pas mal non?*» Je fais la moue en lui indiquant les fautes d'orthographe. Piqué au vif, il sort un marqueur de sa poche et corrige les erreurs sous ma dictée. Nous voilà arrivés à destination... aux abords du parapet où le malheureux Alain

ENCORE HEUREUX

Bégrand a basculé dans le vide. C'est ici que, pour honorer sa mémoire, Thierry prend la pose, blouson grand ouvert et sourire narquois, devant notre objectif. « *Allez-y, tirez-moi le portrait!* »

Paris Match,
du 23 au 29 mai 1980

ÉTUDE DE CAS

[...]

NOTES PRÉPARATOIRES
concernant M. LESCOT Bruno

Mercredi 6 juillet 1980
Fleury-Mérogis, quartier des mineurs

La veille de notre entretien, il m'a été signalé que, pendant les premiers jours de son incarcération au CJD, soit à partir du 17 juin, LESCOT Bruno a refusé les plateaux-repas, les trois douches hebdomadaires, les sorties dans la cour aux heures de promenade ainsi que la visite de ses proches au parloir. Dans un court texte adressé au directeur de l'établissement, il proposait d'arrêter ce « *mouvement de grève de la fin* » (*sic*) dès l'obtention d'un « *statue de prisonniers politique* » (*sic*) pour lui et ses « *camarade Sébastien et Frédéric* », deux détenus mineurs condamnés en flagrant délit après les récents événements de Jussieu. Cet épisode revendicatif est demeuré sans suite, le récalcitrant ayant retrouvé un régime alimentaire normal et un souci d'hygiène minimum après concertation avec son avocat.

En pénétrant dans le box, on se trouve face à un adolescent fluet, de taille inférieure à la moyenne, épaules tombantes, yeux bleus, joues parsemées d'acné et cheveux blonds coupés en brosse

irrégulière. Comme il est d'usage, on lui indique les étapes de notre examen – collecte d'éléments biographiques, étude de personnalité, tests d'évaluation psychique et enfin reconnaissance (ou non) des faits incriminés – afin d'établir son degré de responsabilité, de dangerosité et de curabilité. Le sujet prête peu d'attention à l'exposé détaillé des enjeux de la séance et manifeste d'emblée les signes extérieurs d'une attitude non-coopérative – regard buté, rictus aux commissures, crispation des mâchoires, raideur de nuque –, posture et mimiques dont il semble peu enclin à se départir. Passons au questionnaire standard. Taille? « *Un mètre soixante-sept et demi.* » Poids? « *Pareil, mettez soixante-sept.* » Un soupir excédé ponctue chacune des réponses qui se font plus évasives à mesure, voire désinvoltes: « *Bof, ici, y a que ça à faire...* » (Qualité du sommeil), « *Côté bouffe, c'est pas trois étoiles...* » (Appétit), « *Bientôt majeur... et vacciné!* » (Antécédents médicaux), « *Voyez, la tôle, ça me donne des boutons!* » (Allergie particulière), « *Des clopes, ça m'arrive d'en taxer, d'ailleurs vous en auriez pas une en rab?!* » (Addiction tabagique). Inutile de poursuivre plus avant, on n'obtiendrait ainsi qu'une salve d'enfantillages supplémentaires. Et il serait malvenu d'encourager chez lui le recours à de telles puérités, conjurant son anxiété par les pis-aller d'une vaine insolence.

Après un laps silencieux, on précise à LESCOT Bruno que nous allons maintenant aborder des éléments d'ordre plus personnel. Où en est-il de ses études? « *Nulle part, y a plus un bahut qui veut de moi. Je suis tricard, redoublant hors concours.* » A-t-il envisagé des alternatives professionnelles? « *Bof, coursier c'est dans mes cordes. Ou veilleur de nuit peinard à l'hôtel, mais pour ça, faut avoir dix-huit balais.* » Est-ce qu'il vit encore au domicile de ses parents? « *Officiellement, je suis chez ma mère, même si j'y suis*

pratiquement jamais. » Et le reste du temps, il dort où ? « *Ça, c'est pas vos oignons ! Je suis pas une balance, moi.* » A-t-il un frère ou une sœur ? « *Un frangin ouais, cinq ans de moins, le petit fayot à sa maman !* » Restons sur ce mode du tac-au-tac, sans rien chercher à creuser ni objecter encore. Quelle profession son père exerce-t-il ? « *Un peu comme vous, je crois, expert en sciences humaines... mais lui, il vend pas sa science aux tribunaux, il étudie les nomades du Sahara.* » On enchaîne, sans tenir compte de l'attaque indirecte à notre endroit. Est-ce que sa mère travaille aussi ? « *Ben ouais, photographe dans une agence de mode, mais elle s'est mise à son compte...* » On suspend toute prise de notes pour placer sur la table un exemplaire de *Paris Match* – celui où le jeune détenu s'était fait interviewer sous une identité d'emprunt – bien en évidence.

Cela nous vaut une réplique immédiate : « *Toute façon, vous me demandez que des trucs que vous savez déjà !* » Diversion élémentaire : mis en porte-à-faux, il contre-attaque de biais, croyant ainsi abolir, comme par magie, la question de fond. À nous de le pousser dans ses retranchements. Pourquoi avoir menti sur le métier de vos parents dans la presse ? Haussement d'épaules dilatoire, œillades latérales et raclement de gorge, bref répit en attendant de trouver la parade : « *Bah, ça, c'était pour me couvrir ! Si je donnais trop d'infos sur leurs vrais boulots et tout, Thierry c'est sûr qu'on allait savoir que c'était moi.* » Sophistique trompeuse d'un sujet visiblement familier des arguties de mauvaise foi. Sans doute la minoration du statut social de ses parents était-elle censée mieux cadrer avec le discours « *prolétarien* » dont il se faisait le porte-parole, mais cet aspect-là importe peu. On lui rétorque donc que, s'il tenait tant à garder l'anonymat, rien ne l'obligeait à se laisser « *tirer le portrait* » par le reporter. En ce sens, on lui rappelle le fameux slogan publicitaire du magazine : Le poids des mots, le choc des

photos... Sans se démonter, mais désormais sur la défensive, il se fait plus hésitant : « *C'est pas ma faute... Ce journaliste, il m'a piégé exprès ! Pourtant il avait promis qu'on m'ajouterait un rectangle noir sur les yeux... Enfin c'est un peu ma faute aussi, j'aurais dû me méfier...* » Justification peu crédible, mais qui a le mérite de faire affleurer chez lui un dilemme – « *pas ma faute* » vs « *ma faute* » –, indice verbal d'un vif sentiment de culpabilité. Et preuve que les effets de dissociation, propre aux mythomanies de son âge, n'ont pas fait éclater la structure morale du sujet.

Changeons d'approche et revenons aux identités professionnelles fictives dont LESCOT Bruno a affublé ses géniteurs. Y a-t-il une institutrice dans sa famille ou parmi ses proches ? « *Euh, ben ouais, la mère de ma mère... Enfin, plus maintenant, elle a pris sa retraite. J'ai même été dans sa classe à mémé Renée il paraît, y a super longtemps, juste avant Mai 68, c'est tout ce que je me rappelle.* » Est-il en contact régulier avec cette grand-mère ? « *Elle radote un peu, mais je passe la voir de temps en temps. Elle habite un pavillon tout près du bois de Vincennes, alors je lui taille sa haie. Et à la sortie, un petit billet pour la peine. Quand je suis à sec, ça me dépanne. Elle, ça lui fait plaisir, et basta. Sauf la dernière fois, à cause de la voisine qui lui a montré le Paris Match, et là, normal, ça a jeté un froid. Ensuite, elle a tout foutu sur le dos de ma mère... Soi-disant à cause d'elle si j'avais mal tourné. Les fortes têtes faut les mater, pas les laisser faire et patati et patata, des conneries !* » Entre elles deux, les rapports ont-ils toujours été aussi tendus ? « *Ah ça, c'est sûr, la mémé, elle est pas commode, toujours à lui reprocher un truc... Même si ma mère non plus, elle se prive pas de critiquer derrière. Euh... mais pourquoi je vous raconte ça ? C'est pas votre problème !* » Point très sensible que ce nœud de friction touchant à la branche maternelle. On tentera d'y revenir plus tard.